



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N° : 19/14092022

OBJET : Etude sur la climatisation solaire des écoles – Approbation d'un plan de financement prévisionnel – participation de l'Agence Française de Développement (AFD)

Présents :	26
Procurations :	08
Votants :	34
Abstentions :	0

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38

Le Président de séance
Bruno DOMEN



L'an deux mille vingt-deux, le mercredi quatorze septembre à dix-sept heures vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjointes : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{eme} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{eme} Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (5^{eme} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{eme} Adjoint), Mme ANAMALE Marie-Claude (9^{eme} Adjointe)

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, M. CODARBOX Jacky, M. ZETTOR Josian, Mme PLANESSE Nadine née PALAS, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, M. HODGI Claudio

Absents représentés :

M. LUCAS Philippe (4^{eme} Adjoint) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
M. BADAT Rahfick (6^{eme} Adjoint) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
Mme. BELIN Gisèle (7^{eme} Adjointe) *procuration* à Mme ALEXANDRE Marie (Conseillère)
M. MAILLOT Bertrand (10^{eme} Adjoint) *procuration* à Mme. SORET Pascaline (Conseillère)
Mme HAMILCARO Annick (Conseillère) *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3^{eme} Adjointe)
Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
Mme VION Marie Claire (Conseillère) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller)
M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à Mme BERNON Nadège (2^{eme} adjointe)

Absents :

Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
M. ABAR Dominique (Conseiller)
M. FELICITE Roland (Conseiller)
M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{eme} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr)

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



AFFAIRE N° 19/14092022**ETUDE SUR LA CLIMATISATION SOLAIRE DES ECOLES - APPROBATION D'UN PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - PARTICIPATION DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)***Direction des Services Techniques / DGF***Le Maire expose :**

La Commune de Saint-Leu porte actuellement un projet innovant d'études de faisabilité de climatisation solaire pour ses établissements scolaires situés sur le littoral et à mi-pente.

Pour le financement de ces études, la Commune a sollicité l'Agence Française de Développement (AFD) pour un appui en subvention au titre du FOM (Fonds Outre-Mer).

L'AFD contribue à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) et inscrit son action dans le cadre d'application durable des politiques publiques du Livre bleu Outre-Mer.

Le Fonds Outre-Mer (FOM) répond à une approche par projet. L'action de l'AFD auprès du secteur public se conçoit dans une logique d'appui et de conseil, qui s'exprime soit dans l'instruction d'un dossier de financement particulier pour un projet d'intérêt général afin d'en optimiser l'impact, soit dans l'accompagnement à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques. Cet accompagnement vise notamment à faire émerger les projets des acteurs publics locaux en cohérence avec les priorités du Livre bleu Outre-Mer et au suivi de la maîtrise d'œuvre notamment lorsque le rattrapage à mener en infrastructures de base est important.

Le présent projet, initié et conçu par la Commune de Saint-Leu prévoit l'installation de climatisations solaires dans les établissements scolaires.

A Saint-Leu, nous comptons près de 5 000 élèves (entre 0 et 9 ans) scolarisés dans les classes maternelles et primaires des 20 écoles publiques que compte la Commune. Afin de réduire son empreinte environnementale et d'améliorer le confort des élèves, du personnel technique et des équipes pédagogiques, la Commune de Saint-Leu souhaite investir dans des climatisations solaires pour ses établissements scolaires situés sur le littoral et à mi-pente. 15 écoles maternelles et élémentaires sont concernées, réparties en 5 phases de 3 écoles. L'école maternelle de Saint-Leu a été traitée en priorité à titre expérimental.

Le financement sur fonds FOM permettra à la Commune de couvrir une partie des frais engagés par les prestations intellectuelles préalables à l'installation des climatisations solaires : études de faisabilité et maîtrise d'œuvre (élaboration des dossiers de consultation des entreprises, suivi de l'exécution des travaux).

Le montant global des études est évalué prévisionnellement à 46 980 € HT, soit un coût total de 50 973,30 TTC.

Le plan de financement du projet d'études s'effectuera sur la base :

- D'une subvention de 40 000 € de l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- D'une participation communale à hauteur de 10 973,30 € (y compris la TVA).

Plan de Financement indicatif :

Dépenses TTC	Montant en € TTC	Recettes	Montant en €
Etude de faisabilité et MOE	50 973,30	Subvention AFD (FOM)	40 000,00
		Participation communale (y compris TVA)	10 973,30
TOTAL	50 973,30	TOTAL	50 973,30

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le montant global de dépenses des études de 46 980 € HT, soit 50 973,30 € TTC ;
- D'autoriser le Maire à solliciter la subvention AFD pour un montant de 40 000 € ;
- D'approuver le financement de la Commune de Saint-Leu à hauteur de 10 973,30 € ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire et notamment la convention AFD y afférente.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Approuve le montant global de dépenses des études de 46 980 € HT, soit 50 973,30 € TTC ;
- Autorise le Maire à solliciter la subvention AFD pour un montant de 40 000 € ;
- Approuve le financement de la Commune de Saint-Leu à hauteur de 10 973,30 € ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire et notamment la convention AFD y afférente.

**Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 15 SEP. 2022
Le Président de séance,**


Brune DOMEN